

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE L' AAPPMA D'ABBEVILLE

SAMEDI 27 FÉVRIER 2021

Organisation de l'assemblée générale de la PLP Abbeville :

Une permanence est assurée de 9h à 10h pour les adhérents. Ils sont reçus un par un et dans le respect des règles sanitaires à l'Espace 1901 rue aux Pareurs à Abbeville.

De 10h à 12h, organisation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire avec les membres du comité, les commissaires aux comptes et la présidente du Team sensas d'Abbeville.

Début de l'assemblée générale extraordinaire à 9h30.

Le quorum est atteint.

Modification des statuts des AAPPMA.

Lecture par le Président de la PLP des différents articles et explications des modifications aux membres du comité.

Approbation des modifications par un vote à l'unanimité.

Le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire et l'adoption des statuts sont signés et seront envoyés à la fédération.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire à 10h.

Début de l'assemblée générale ordinaire de la PLP à 10h.

Le quorum est atteint.

Points abordés

* Point sur les adhérents de l'AAPPMA d'Abbeville.

On note un effectif stagnant de 1525 adhérents en 2020 (1387 en 2019) :

une augmentation des cartes « découverte -12 ans » (+ 33 cartes) certainement due au travail effectué avec les centres de loisirs ainsi qu'une augmentation des cartes journalières (+123) due probablement à l'effet « covid ».

* Point sur la trésorerie

Après lecture du bilan financier par le trésorier de l'association et sa validation par les commissaires aux comptes, l'assemblée adopte à l'unanimité la bonne tenue de la trésorerie.

L'association présente un excédent de 9000 euros. On remarque une diminution des dépenses car moins de manifestations et moins d'investissements du fait du confinement et de la crise sanitaire. Les comptes de l'association sont approuvés par un vote à l'unanimité du comité.

Le comité a voté le renouvellement des 2 commissaires aux comptes pour l'année 2021, sont élus à l'unanimité Monsieur Boucher Eric et Monsieur Fasquel Patrice.

* Point sur la garderie

Il y a 2 gardes assermentés pour la PLP.

Une candidature a été envoyée au président de l'association et donc soumise au comité.

Vote à l'unanimité de rester à 2 gardes, le président se charge d'informer la personne que sa candidature n'est pas retenue car le quota de gardes est suffisant pour l'association.

* Point sur les compétitions de pêche sportive en 2020

Activité très réduite à cause de la crise sanitaire. Il n'y a eu que 7 compétitions en 2020.

* Point sur les actions entreprises

Actions 2020

Rempoissonnement important d'un montant d'environ 28000 euros dont 9500 euros de truites en rivière et de 5500 euros de truites dans l'étang Alevinage financés en partie par l'option alevinage. 13000 euros de carpes, carassins, brèmes, gardons, tanches, brochets ont rejoint nos différents étangs sur le site de la Bouvaque, dans le carnadrome au parc municipal et à l'étang Malicorne à l'hippodrome.

Un remplissage de cages avec du fumier sera réalisée pour nourrir les alevins.

Des branchages de protection ont été positionnés à l'étang hameçon pour limiter les attaques des cormorans et réaliser des zones de fraie.

La régulation des cormorans est assurée par notre tireur agréé.

Afin de faciliter l'accès à l'étang Malicorne, deux passerelles ont été posées.

Des grilles ont été réalisées et seront posées au futur étang grosses truites (étang Théry)

* Point sur les manifestations 2020 pour les jeunes.

Pose de panneaux éducatifs sur le site de la Bouvaque par la fédération.

Accueil des centres de loisirs de la CABS (centres aérés), 22 demi-journées en juillet 2020 environ 150 enfants pris en charge et initiés à la pêche.

Stand initiation pêche enfants et adultes à Abbeville plage en août 2020 (fabrication de lignes, amorces, matériel de pêche...).

Fin août 2020, animation pêche avec les centres de loisirs sur le site de la Bouvaque : 2h de pêche, prise en charge de 29 enfants sur une demi-journée. Suivie d'une remise de lots. Action sponsorisée par la fédération, le directeur d'Intermarché Abbeville (Mr Van Bouchaute) et la pisciculture Jeorgensen à Abbeville.

Journée USEP-OCCE annulée à cause de la crise sanitaire.

Actions 2021

Réfection des certaines marches des pontons sur la Somme et nettoyage des buissons.

Achat d'un nouvel ordinateur pour la délivrance des permis de pêche.

L'achat de 4 pesons électronique 15kg/g ainsi que les filets de pesée pour les compétitions.

Travaux de restauration de la berge du carpodrome de la Bouvaque qui démarreront au printemps.
Un dossier pour le profilage des berges de l'étang Malicorne a été déposé à la DDTM pour des travaux prévus en 2021 et 2022.

L'animation Somme Propre est annulée en 2021 du fait de la crise sanitaire.

Changement de prestataire pour l'assurance des bâtiments de la Bouvaque et des manifestations des compétitions organisées.

***QUESTIONS DIVERSES POSÉES PAR LES ADHÉRENTS ET MEMBRES DU COMITE**

Ouverture de l'étang grosses truites ?

Une ouverture prévue au printemps 2021 après la réalisation des derniers aménagements.

Amélioration de l'accès à l'étang Malicorne. Réalisation de panneaux pour indiquer l'entrée du parking et l'accès à l'étang Malicorne à l'hippodrome.

Une solution pour traverser la piste est à l'étude.

Les services de la ville ont été sollicités pour combler les ornières sur le chemin pour accéder au parking de l'étang Malicorne.

Pour le moment, la date d'ouverture de la pêche à la truite est fixée le 13 mars 2021 sous couvert de l'évolution de la crise sanitaire.

Une réflexion est en cours sur une animation pêche au parc d'Emonville à Abbeville en 2021.

Tontes plus régulières autour de l'étang Malicorne, une tonte en mars, une tonte en avril, deux tontes en mai, 2 tontes en juin. A réajuster selon les conditions climatiques.

Fin de l'assemblée générale ordinaire à 11h30.